

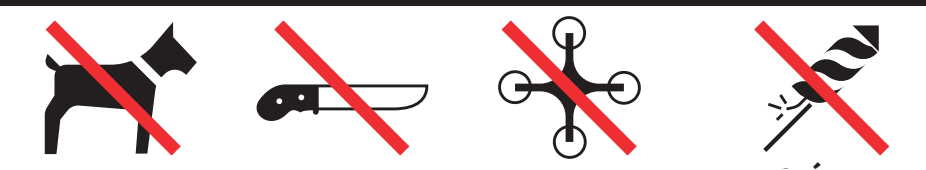


SITE DU FESTIVAL - DOMAINE DE CHALAIN

Jura
LE DÉPARTEMENT



SONT FORMELLEMENT INTERDITS DANS L'ENCEINTE DU SITE



Sont également prohibés : l'introduction d'alcool et autres contenants (canettes, bouteilles en verre, camelbak...)

OUVERTURE DES PORTES À 17 heures - FERMETURE DU SITE 2 h 30 (départ des derniers bus/navettes) - **POUR DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ** : durant les deux jours du festival, l'accès au lac sera interdit à la navigation à partir de 17 heures et à la baignade à compter de 20h30. Les sentiers piétonniers seront fermés durant toute la durée de l'événement. Pour éviter tout risque d'accident entre les piétons et les véhicules, l'arrivée sur site se fait obligatoirement par bus/navette. **INFOS PRATIQUES** : les différents points d'arrêt des bus/navettes sont indiqués sur le plan général de circulation - Objets trouvés et réclamations au point PCO - Toutes les informations pratiques sont accessibles sur le site internet à l'adresse : www.39aout.fr/infos-pratiques/ **BON FESTIVAL À TOUS!**